

OBSERVATIONS DU MINISTRE DE LA SANTE ET DES SPORTS



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé et des Sports

Le directeur de cabinet

CAB3.EA/JM - Me.D.09.435

Paris le 27 JAN. 2009

Monsieur le contrôleur général,

Par note du 28 novembre 2008, vous m'avez transmis les rapports des visites que vous avez effectuées les 16, 17 et 18 septembre au centre hospitalier spécialisé de Bassens à Chambéry. Vous souhaitez recueillir les observations de la ministre de la santé et des sports sur certains points relatifs à l'organisation et à la prise en charge des personnes qui y sont hospitalisées.

Tout d'abord, je tiens à vous préciser que, face à la sensibilité de ce dossier, le directeur de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) de Savoie a engagé une procédure de vérification des réponses qui vous ont été apportées par l'établissement de santé, en se rendant sur place lors d'une visite programmée le 7 janvier. Les services de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS) seront destinataires du rapport qui en découlera et prendront les mesures qui s'imposent.

En complément des éléments de réponses que vous a apportés le centre hospitalier, je vous prie de trouver en annexe jointe quelques informations d'ordre général susceptibles de replacer la situation de l'établissement au regard des politiques nationales mises en œuvre.

Je tiens à vous préciser que, compte tenu des difficultés de fonctionnement et de pénurie médico-soignante dans les établissements publics de santé accueillant des malades mentaux et des réformes en cours avec le projet de loi « hôpital, patient, santé, territoire », la ministre a installé début juillet 2008 une commission présidée par monsieur Edouard Couty, conseiller maître à la cour des comptes, qui rendra, sous peu, son rapport et ses recommandations en matière d'évolution des missions et de l'organisation des soins en psychiatrie et en santé mentale.

Je vous prie d'agréer, monsieur le contrôleur général, l'expression de mes salutations distinguées.


Georges-François LECLERC

Monsieur Jean-Marie DELARUE
Contrôleur général des lieux de privation de liberté
35, rue Saint Dominique
75007 PARIS